

Municipalité de Lemieux
MRC de Bécancour
Province de Québec

Avis de motion

Monsieur marc Côté-Sauvé donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement # 2025-05 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments

Le règlement vise à :

- Régir l'occupation et l'entretien des bâtiments sur le territoire de la municipalité.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 530, rue de l'Église durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Lemieux, le 15 janvier 2025.



Caroline Simoneau,
Directrice générale et greffière-trésorière